

Décision
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

DEC120565DR08

Vu la décision n° DEC120561DR08 du 02/02/2012 nommant M. Nicolas GOUILLON Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 01/02/2012, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Nicolas GOUILLON dans l'unité du CNRS n° UPR3021.

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 02/02/2012
Le directeur de l'unité
Iskender GOKALP

Date et visa du délégué régional du CNRS
Le 14/02/2012
Patrice SOULLIE